

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2013

L'An deux mil Treize, Le 09 Décembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESOY Anny, Maire de la Commune.
(Date de la convocation : 04 Décembre 2013)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, PIGER, LE BOT, FERY, ARZILLIER
Mesdames MOINDJIE, TILLY, DEVILLE, MARTIN, CAILLAT, DESOY.

ABSENTS (es) : Mme BOUQUET, Mr BAUDOU (Pouvoir à Mr ARZILLIER), Mr FLERON (Pouvoir à Mr J.P GILLET)

Madame Anne-Marie CAILLAT a été nommée Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 037/2013: Souscription au contrat groupe d'assurance statutaire signé entre le Centre de Gestion de la Marne et CNP Assurances.

2 – Délibération n° 038/2013 : Rénovation de l'éclairage public/Remplacement des points lumineux/Choix de l'Entreprise

Rapport annuel 2012 sur le Service Public de l'Eau Potable :

Mr Guy LECLERC a présenté un résumé du rapport annuel 2012 établi par Véolia concernant la distribution de l'eau potable.

Ont été abordés : Les chiffres et les faits marquants pour notre commune, en particulier :

- la bonne qualité de l'eau distribuée (100 % de conformité pour l'ensemble du syndicat des eaux)
- le remplacement des derniers branchements en plomb,
- Importants travaux d'aménagements autour du réservoir communal
- réparation de nombreuses fuites (27 sur l'ensemble du réseau du syndicat)
- Prix de l'eau en baisse (5,81 € au 1^{er} Janvier 2013 pour une consommation de 120 m3 par an, distribution, assainissement et redevances diverses, au lieu de 5,98 € au 1^{er} Janvier 2012)

Bilan Financier 2013 :

Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal le bilan financier 2013 arrêté à la date du 03/12/2013.

La plus grosse partie des dépenses relatives aux travaux d'aménagement et à la construction du bâtiment communal a été réglée cette année et nous attendons le versement du solde des subventions octroyées à la commune par l'Etat et le Département.

Les reports sur 2014 sur les dépenses d'investissements non réglés ou sur les recettes non reçues seront repris début Janvier (notamment le programme du remplacement des Eclairages Publics de type « Boules » 1^{ère} phase)

Diagnostic du territoire de la C.C.C.V. :

La CCCV a mandaté le bureau d'études GEOGRAM pour réaliser un diagnostic de territoire qui donnera des éléments au Conseil Communautaire et qui servira de proposition dans l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims).

Les premiers résultats du Diagnostic et la détermination des Enjeux ont été présentés aux délégués communautaires et Madame le Maire a projeté le Power Point au Conseil Municipal.

Le constat fait par GEOGRAM est que la CCCV est composée de 2 bourgs principaux (Muizon et Gueux) d'un bourg secondaire, les Mesneux, et de 30 villages dont la population est inférieure à 600 habitants.

L'offre de logements et le développement économique se situent principalement sur ces 3 bourgs et Pargny les Reims se développe au niveau des équipements sanitaires et sociaux (crèche, pharmacie, maison médicale et résidence pour personnes âgées). A partir de l'ensemble des éléments présents dans le diagnostic, l'objectif sera de définir les grands enjeux et de dégager les perspectives d'évolution du territoire.

L'étude définitive sera terminée et rendue à la CCCV le 13 Février 2014.

Questions diverses :

- Madame le Maire a fait le point sur les travaux de la place (les végétaux sont en cours de plantation et les paveurs devraient avoir terminé pour l'inauguration des chalets de Noël).
- Madame le Maire informe qu'un expert s'est rendu au bâtiment communal.
- Le terrain communal de la Rue des Bavolets sera complètement remis en état avant la fin des travaux.
- Le parking derrière l'école est terminé. La commune procédera au remplacement du grillage.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 15 JANVIER 2014 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 13 Décembre 2013 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 13 Décembre 2013.
LE MAIRE,**